



Risque incendie : pour protéger les habitants, la Ville renforce sa mobilisation et appelle à la vigilance de tous

Depuis plusieurs semaines, de nombreux incendies touchent plusieurs régions de France. Bourg-lès-Valence n'est malheureusement pas épargnée : ces derniers jours, plusieurs départs de feu se sont succédé sur la commune, certains d'entre eux étant manifestement d'origine volontaire. Une enquête est en cours pour identifier le ou les auteurs.

Dans ce contexte, la Ville tient à saluer le professionnalisme, la réactivité et l'engagement sans faille des sapeurs-pompiers, intervenus rapidement pour maîtriser ces incendies et protéger les personnes comme les biens.

Face à cette situation, la municipalité renforce et coordonne les mesures de prévention afin de réduire au maximum les risques, alors que nous traversons actuellement un nouvel épisode de fortes chaleurs.

Depuis ce lundi, les services municipaux sont pleinement mobilisés pour intervenir en urgence à proximité des habitations, afin de procéder au désherbage des secteurs les plus sensibles et de limiter les risques de propagation d'un éventuel incendie.

Parallèlement, les syndicats de copropriété, les bailleurs, la SNCF, les ASF et Valence Romans Agglo ont été saisis afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires sur les espaces dont ils ont la responsabilité. Des patrouilles renforcées de la police municipale sont également organisées sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs la Ville va renforcer l'application de l'arrêté portant obligation pour les propriétaires fonciers, d'entretenir leurs terrains. Ce dispositif permet, lorsque des parcelles insuffisamment entretenues présentent un risque pour la sécurité, de mettre en demeure les propriétaires de procéder aux travaux de débroussaillage et d'entretien nécessaires. En cas d'inaction dans les délais impartis, la Ville peut faire réaliser ces travaux d'office, aux frais des propriétaires concernés.

La prévention est l'affaire de tous. La Ville en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun, à faire preuve de la plus grande vigilance et à adopter les bons réflexes pour limiter le risque d'incendie.

A cet effet, une information de la Ville sous forme de bande-dessinée sera prochainement distribuée à l'ensemble des habitants ainsi que dans l'ensemble des établissements publics (médiathèques, centres de loisirs...) afin de rappeler les gestes essentiels de prévention.

Avec la mobilisation collective des services municipaux, des forces de sécurité et des services de secours, la Ville réaffirme sa détermination à anticiper des risques plus importants et à protéger efficacement les habitants de Bourg-lès-Valence et leurs biens face au risque incendie.